

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nomination d'un délégué académique au numérique

Pascale Montrou-Amouroux est nommée déléguée académique au numérique à compter du 1^{er} septembre 2013 auprès du recteur Marie Reynier. Elle sera chargée, en particulier, de l'organisation des partenariats avec les collectivités.

Le volet numérique de la refondation de l'École affirme le principe d'une nouvelle gouvernance et la nomination d'un délégué académique au numérique (DAN). Le DAN est chargé de mettre en œuvre la feuille de route numérique. Il anime le comité stratégique et veille à la coordination de tous les acteurs. Il conduit les relations avec les collectivités territoriales. Le DAN pilote la mission académique pour le numérique éducatif (MANE).

Dans l'académie d'Orléans-Tours, la déléguée académique au numérique reçoit une mission de dialogue et de coordination avec les collectivités, et travaillera en synergie avec la cellule innovation, recherche et développement.

Le DAN et les conseillers TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) assurent une action concertée afin d'ancrer le numérique au cœur des pratiques des enseignants et des élèves.

Rectorat

Cabinet du recteur

Contact Presse

Maud Pestel

Chargée de communication et
des relations presse

T : 02 38 79 45 96

P : 06 42 71 75 05

communication
@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans Cedex 1



Pascale Montrou-Amouroux

Professeur agrégée d'anglais, Pascale Montrou-Amouroux a rejoint la mission académique TICE dès 1999. Elle participe à la mise en œuvre de plusieurs plans triennaux pour la politique numérique dans l'académie et anime plus particulièrement le dossier des usages pédagogiques en étroite partenariat avec l'inspection. Dans ce cadre, elle initie et suit de nombreuses expérimentations, collabore à la construction et au déploiement de l'Espace Numérique de Travail des lycées, travaille sur les problématiques d'accompagnement et d'évaluation des usages. Elle est associée à la formation des personnels d'encadrement dans le domaine du numérique. Son action s'inscrit dans des partenariats étroits avec le CRDP, l'inspection et les collectivités ainsi qu'avec la direction générale de l'enseignement scolaire au ministère. Pascale Montrou-Amouroux fait partie depuis 2002 de la cellule « Recherche-Développement-Innovation-Expérimentation » (CARDIE) et contribue à l'élaboration et l'animation de la politique académique dans ce domaine.